



Expérimentation « Préservation de l'élevage extensif, gestionnaire de milieux humides »

4 juin 2020 – Gth agriculture



Syndicat Mixte
Baie de Somme
Grand Littoral Picard



Déroulé de l'intervention

Première partie « Actualités de l'expérimentation » - FMA - 20 min

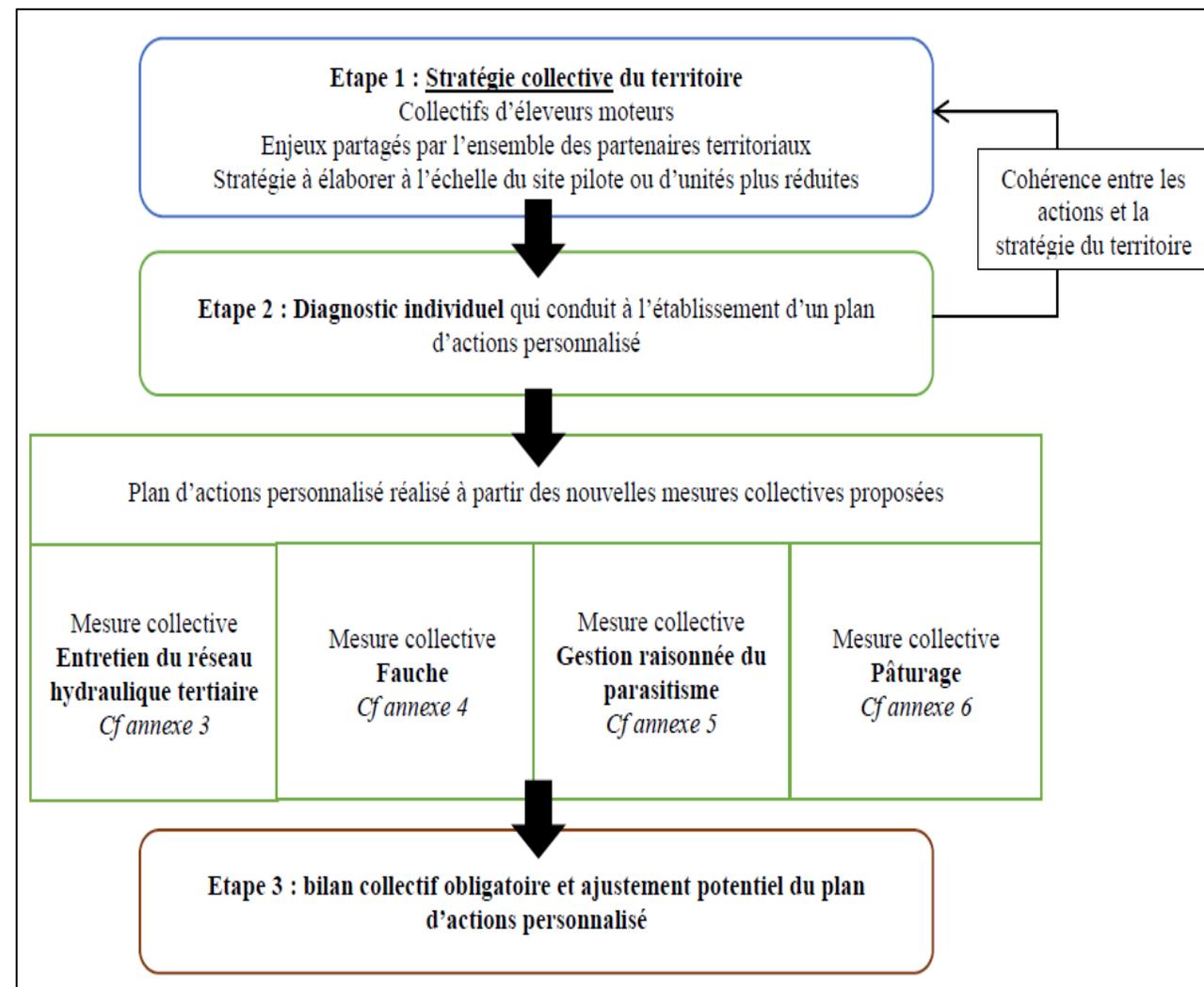
- Avancement des sites pilotes
- Avancement de l'animation nationale

Seconde partie « Programme de maintien de l'élevage en Baie de Somme - Concilier élevage et biodiversité » - SMBSGLP - 25 min

- Observatoire agroécologique
- Amélioration de la gestion agro écologique des propriétés publiques à fort enjeux biodiversité

Travaux communs – Gt MAE/PSE

- Suite à la rencontre avec MAA le 24/09/2019 et du gt MAE/PSE du 28/11/19:
 - Envoi décembre 2019 au MAA, de la **note sur les propositions** des sites pilotes portant sur la mise en place de mesures collectives
 - Saisie du BAZDA par le BCCB pour analyse de la note en janvier 2020
 - Analyse des propositions en cours par le BAZDA
 - Retour du MAA sur les fiches de synthèse sur les MAEC actuelles sur les sites pilotes- novembre 2019
- FMA retravaille ces fiches avec les sites pilotes
- Fiches disponibles durant l'été



Actualités de l'expérimentation

	Baie de Somme/Plaine maritime picarde	Marais du Cotentin et du Bessin	Marais de Brouage
Amélioration / réflexions sur aides et politiques publiques	<p>Groupe de travail local mesure collective/PSE reporté à l'automne</p>	<p>Mesures collectives : détermination de 3 sites tests (diversité milieux et enjeux et validation politique en avril). Report réunions prévues, peut-être en septembre?</p> <p>Dépôt candidature à l'AMI PSE de l'AESN pour PSE dès 2020. Réponse favorable de l'AESN avec recommandations. Suite au confinement, impossible de mener la concertation Report vraisemblable des PSE en 2021.</p>	<p>En attente du retour du MAA pour poursuivre les travaux sur les mesures collectives</p> <p>Expérimentation PSE AEAG : phase d'animation en septembre/octobre 2019, avec une 15 aine de candidats, élaboration d'une charte commune d'engagements sur l'entretien du marais mais difficultés liées au cumul MAEC/PSE et donc pas de suite donnée</p>

Actualités de l'expérimentation

	Baie de Somme/Plaine maritime picarde	Marais du Cotentin et du Bessin	Marais de Brouage
Accompagnement des éleveurs	<p>Poursuite accompagnements individuels</p> <p>Poursuite accompagnements patur'ajuste (8 éleveurs) mais report des temps collectif</p> <p>Organisation du concours prairies fleuries en cours</p> <p>Poursuite et développement des actions avec les communes et les éleveurs du CEL</p>	<p>Mise en place de patur'ajuste (2 diags avec SCOPELA)</p> <p>Organisation une réunion bilan avec les conseillers toutes structures agricoles confondues Reportée. Peut-être en juin</p> <p>Poursuite de l'étude sur les services rendus par les prairies de marais avec l'INRAE de Caen</p>	<p>Gestion sanitaire :</p> <p>Journée échange leptospirose 3 mars</p> <p>Plan de lutte en cours de développement</p> <p>Elaboration sessions de formations pour vétérinaires et éleveurs en cours (formations envisagées cet hiver), recherche de partenariat avec le CD17 (et le labo Qualyse) pour les analyses dans les cheptels d'exploitations</p> <p>Adaptation des pratiques :</p> <p>Journée flore reportée 2021</p> <p>Suivis végétation INRAE SLP prévus en juin-juillet</p> <p>Enquêtes 2020 prévues cet été - restitution travaux SCOPELA reportée</p>

Actualités de l'expérimentation

	Baie de Somme/Plaine maritime picarde	Marais du Cotentin et du Bessin	Marais de Brouage
Valorisation des produits	<p>Finalisation et restitution de l'étude bio en début d'année 2020</p> <p>Report (à l'automne ?) du lancement de la viande bovine "Baie de Somme Saveurs" (initialement prévu à Pâques)</p> <p>Développement d'un drive fermier à Abbeville dans le cadre du confinement (pérennisation envisagée)</p>		<p>Etude de faisabilité et de programmation d'un atelier de découpe et de transformation collectif :</p> <p>réunion de lancement de l'étude reportée la semaine du 6 juillet</p> <p>Voyage en Mayenne reporté</p>

Actualités de l'expérimentation

	Baie de Somme/Plaine maritime picarde	Marais du Cotentin et du Bessin	Marais de Brouage
Collectif éleveurs			<p>Rencontres, enquêtes de terrain auprès des éleveurs (recensement des besoins, localisation des parcelles exploitées, ...) - reportées juin-juillet</p> <p>Réunion du collectif reportée semaine du 22 juin</p>
Foncier	<p>Amélioration de la gouvernance hydraulique en lien avec le programme Ramsar</p>		<p>AFP : finalisation de l'application marais (SIG) + module multimédia - juin / juillet</p> <p>Groupe de travail travaux prioritaires reporté au 4 septembre</p> <p>Réunion Syndicat AFP validant programmes travaux, modèle convention pluriannuelle de pâturage et l'outil SIG – 2 octobre</p> <p>Mise en place accord-cadre pour réalisation des travaux - nov 2020</p> <p>Organisation GT sur gestion locative avec expérimentation nationale sur les conventions pluriannuelles de pâturage en zone humide le 11 septembre</p> <p>Voyage en montagne - reporté à une date inconnue</p> <p>Mise en place d'une bourse aux échanges et aux ventes : réunion avec les opérateurs fonciers est prévue fin juin</p> <p>Organisation de la première AG "opérationnelle" de l'AFP fin 2020/début 2021.</p>

Actualités de l'expérimentation

	Baie de Somme/Plaine maritime picarde	Marais du Cotentin et du Bessin	Marais de Brouage
Installation-Transmission	Enquête auprès des futurs cédants reportée au 2ème semestre	Mise en place d'un Gt spécifique décembre 2019 - finalisation du programme d'actions (report d'actions) Réunion avec la SAFER pour l'étude « analyse du marché foncier sur les marais »	
Communication	Diffusion newsletter RAMSAR/Agro-environnement Communication sur le PMAZH (AEAP): vidéo, fiche recapitalisation....	Présentation du programme à des BTS, BPREA Rencontre des 3 EPCI concernées Elaboration d'une newsletter : report, premier envoi en juin (?)	Publication des actes du Parlement 2019 sur l'Esprit des lieux reportée fin août/septembre Logo AFP: juin / juillet Logo association éleveurs: reporté juin-juillet

Actualités de l'expérimentation

	Baie de Somme/Plaine maritime picarde	Marais du Cotentin et du Bessin	Marais de Brouage
Gouvernance des projets de territoire	<p>Réflexion en cours sur l'évolution du projet suite à 9 ans d'actions</p> <p>Souhait de laisser un maximum de place à la concertation avec les éleveurs pour la définition du future programme 2021-2023</p>	<p>CoTech en préparation (début juillet?)</p> <p>CoPil reporté fin d'année?</p>	<p>Organisation d'un groupe projet reportée fin juin/juillet</p> <p>Organisation du Parlement du marais reportée mi/fin septembre</p>

Animation de l'expérimentation

Arrivée de Mélanie Bordier au FMA depuis le 16 mars 2020 – en charge de l'appui technique et méthodologique auprès des sites pilotes

Interventions effectuées :

- ✓ SIA 2020 avec APCA sur le stand APCA (26 février 2020)
« Agriculture et milieux humides : un amour pas si vache »
- ✓ Présentation lors du « Petit Déjeuner des parlementaires engagés pour la Nature - Les zones humides comme SFN » 5 février 2020
Fonctions des prairies humides et aides publiques

Actions reportées :

- ✓ Rencontre annuelle sur le marais de Brouage prévue en avril 2020 reportée à l'automne (idéalement en octobre)
- ✓ Interventions du Marais de Brouage et du FMA au Forum des gestionnaires – reporté à une date inconnue
- ✓ Participation à l'organisation du village zones humides du Congrès pour la nature - reporté au 7 – 15 janvier 2021

Valorisation de l'expérimentation :

Fiches d'identités des sites pilotes avec les actions principales et leur avancement – en cours d'élaboration





Contacts

Florence THINZILAL - fthinzilal@forum-marais-atl.com

Mélanie BORDIER - MBordier@forum-marais-atl.com

www.forum-zones-humides.org/elevage.aspx



Programme de maintien de l'élevage en Baie de Somme

Concilier élevage et biodiversité



PROGRAMME DE MAINTIEN DE L'ÉLEVAGE EN ZONES HUMIDES BAIE DE SOMME

Programme d'actions engagé en 2012, co-animé par le SMBS-GLP et la Chambre d'Agriculture avec plus de 100 éleveurs engagés dans les différentes actions répartis en 5 axes :

Poursuivre et améliorer les politiques publiques en faveur de l'élevage :

MAEC, Paiement pour Services Environnementaux, installation et la transmission des fermes

Accompagner les éleveurs dans l'évolution de leurs systèmes et la valorisation agro-écologiques des prairies:

Suivi technico-économique, maîtrise du parasitisme, patur'ajuste, animation collective sur la gestion des prairies, concours prairies fleuries

Développer la valeur ajoutée :

circuits courts, création de la marque Baie de Somme Saveurs, Etude d'opportunité du développement de l'AB

Améliorer le pâturage sur le foncier public :

terrains du CEL et marais communaux

Suivi et acquisition de connaissance agro-écologique :

observatoire des prairies, suivis écologiques du pâturage

De nombreux partenaires :



Conservatoire du littoral



Région Hauts-de-France



BIO EN HAUTS-DE-FRANCE



Conservatoire Botanique National BAILLEUL



Avenir CONSEIL ÉLEVAGE



ameva

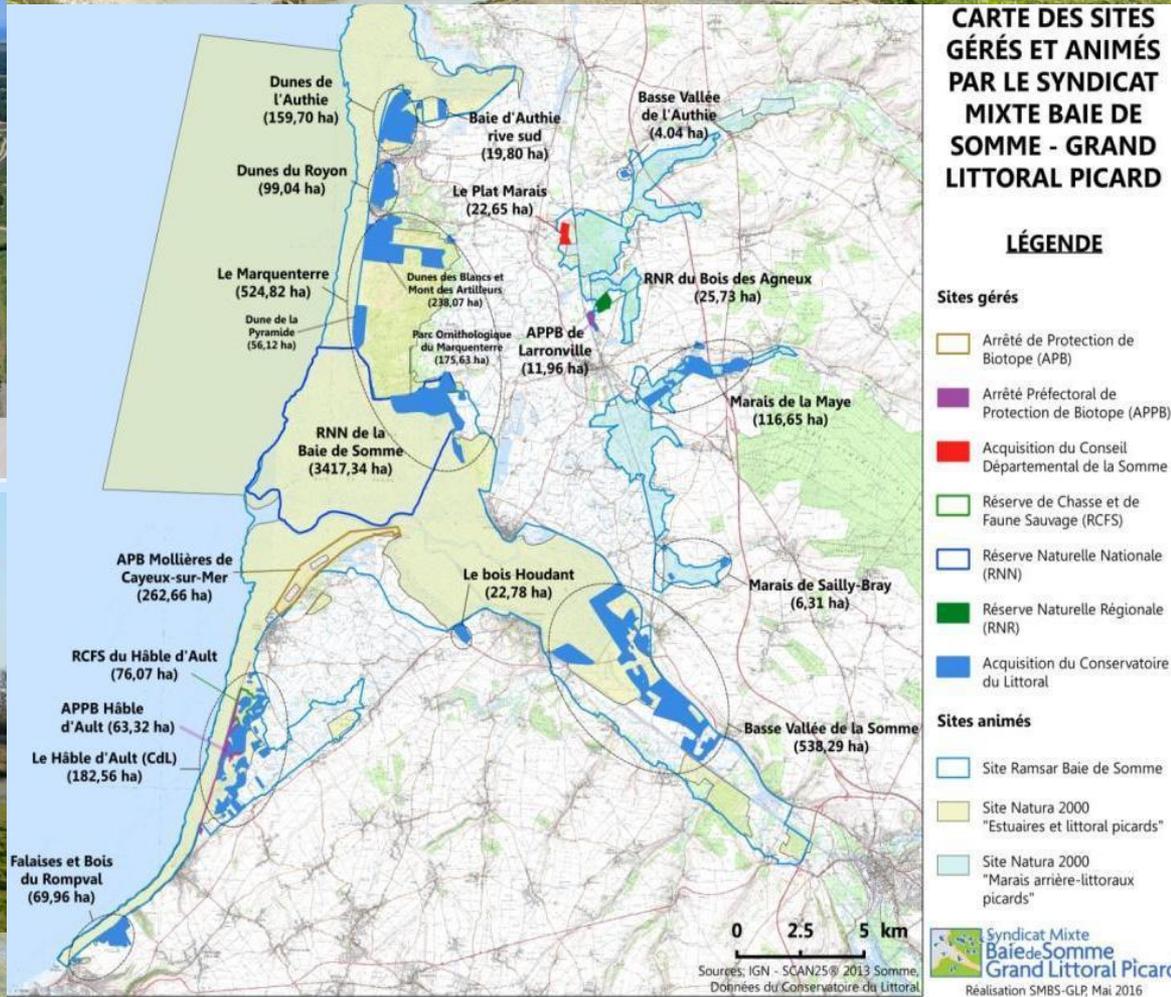


Baie de Somme 3 Vallées



Vét'el

De nombreux sites protégés : RNN, RNR, APB, NATURA2000, Conservatoire du Littoral, ...
5 000 ha de milieux naturels géré par le SMBS-GLP
Plusieurs démarches et projets de territoire : RAMSAR, Grand Site de France, Projets de maintien de l'élevage



Un patrimoine naturel exceptionnel : Plus de 300 espèces d'oiseaux dont 62 protégés par la directive Oiseaux, 15 espèces d'amphibiens, 400 espèces végétales rares et/ou menacées (près de 50% des sp rares de la région)



Orchis négligé



Barge à queue noire



Gorgebleue à miroir



Sarcelle d'hiver

De nombreuses espèces liés aux milieux prairiaux



Comaret des marais



Triton crêté



Parnassie des marais



L'observatoire agro-écologique des prairies

Mis en place en 2017 afin de suivre l'évolution du territoire, évaluer et ajuster les actions menées. Des indicateurs suivis à différentes échelles :



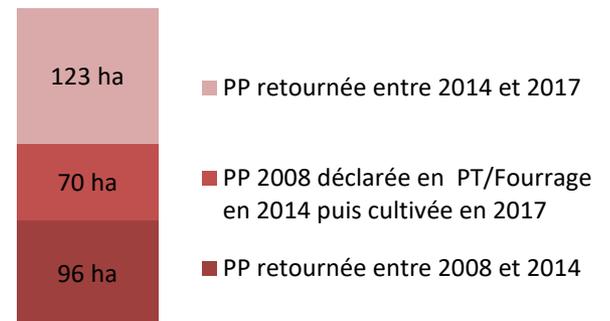


OBSERVATOIRE AGRO-ÉCOLOGIQUES DES PRAIRIES

1. Les surfaces en prairies :

Indicateur suivi tous les 2 ans sur la base des données RPG PAC et d'observations de terrains

- **Les surfaces en prairies permanentes ont augmenté sur le territoire de 5% entre 2008 et 2017.**
- La hausse des surfaces déclarées en prairies permanentes est principalement due à des **changements de déclarations** de surfaces qui étaient déjà en herbe en 2008 (gel et PT) ou de surface non déclarée (marais de chasse)
- **Ces évolutions de déclaration masquent une poursuite inquiétante de la destruction des prairies sur le territoire : 290 ha de prairies retournées entre 2008 et 2017**



Prairies permanentes (PP) retournées en 2008 et 2017



Terres cultivées converties en prairies permanentes entre 2008 et 2017





OBSERVATOIRE AGRO-ÉCOLOGIQUES DES PRAIRIES

2. Les engagements en MAE

Indicateur suivi tous les ans – données DDTM et SMBS-GLP

Mesures	OLAE 1994-1998	MAET 2009-2014	MAEC 2015-2019
Gestion de prairies niveau 1* (ha)	1 138 ha	1 237 ha	1 370 ha
Gestion de prairies niveau 2* (ha)	796 ha	469 ha	1 200 ha
Remise en herbe (ha)	31 ha	146 ha	322 ha
Entretien d'arbres (Ponctuel)	-	871	660
Entretien de mares (Ponctuel)	-	72	143
Éléments linéaires (m linéaire)	-	79 169 ml	315 865 ml
Montant sur 5 ans	1 016 775 €	2 814 412 €	5 451 160 €
Nombre de contrats	140	98	201

Chiffres clés, MAEC 2015/2019:

2 570 ha de prairies engagées en MAEC, soit 44% des prairies du territoire

322 ha de remise en herbe de terres arables

64% des prairies situées en NATURA 2000 engagées

65% des engagements surfaciques en MAE « zones humides »

Plus fort niveau de contractualisation depuis 1994 :

- MAEC ZH (He13) bien adaptés au territoire avec une rémunération juste
- des systèmes d'élevage qui évoluent : plus autonome et économe en intrant
- mais aussi dans certains cas conséquence de la baisse de l'élevage



OBSERVATOIRE AGRO-ÉCOLOGIQUES DES PRAIRIES

Evaluation de l'efficacité écologique de la MAEC « gestion de zones humides » (HE13)

Etude interne SMBS-GLP

Résultats très positifs en terme de richesse floristique

Maintien des propriétés agro-écologiques (productivité, souplesse, valeur alimentaire, dynamique de végétation, ...)

Parcelles			Relevé floristique (transect)					Notation propriétés agro-écologiques		
Code	Commune de la parcelle	mesure engagée	2016		2019		Evolution richesse floristique	2016	2019	Evolution propriété agro-écologiques
			Nb d'sp	Nb d'sp patrimoniales	Nb d'sp	Nb d'sp patrimoniales				
P5	Rue	ZH02	29	0	29	1	→	27	27	→
P7	Lanchères	ZH02	24	1	32	1	↗	29	28	→
P13	Noyelles sur Mer	ZH02	20	2	26	2	↗	24	23	→
P14	Rue	ZH02	25	1	27	0	→	29,5	28	↘
P17	Nampont	ZH02	20	0	20	0	→	26	26,5	→
P1	Noyelles sur Mer	ZH04	49	4	47	4	→	31,5	31	→
P2	Noyelles sur Mer	ZH04	39	9	57	13	↗	29	30	→
P3	Villers sur Authie	ZH04	52	6	49	5	→	24,5	29,5	↗
P4	Rue	ZH04	37	2	51	4	↗	25,5	29,5	↗
P9	Villers sur Authie	ZH04	48	13	48	11	→	24	24	→
P10	Noyelles sur Mer	ZH04	46	8	49	12	↗	26,5	30,5	↗
P12	Boismont	ZH04	42	4	43	3	→	28	29	→
P15	Woignarue	ZH04	27	2	36	5	↗	26,5	27	→
P16	Rue	ZH04	26	0	30	1	↗	28	29,5	↗
P20	Quend	ZH04	21	2	27	3	↗	27,5	27,5	→
Moyenne			33,7	3.6	38,1	4.3	↗	27,1	28,0	→
Moyenne ZH02			23,6	0.8	26,8	0.8	→	27,1	26,5	→
Moyenne ZH04			38,7	5	43,7	6.1	↗	27,1	28,8	↗



OBSERVATOIRE AGRO-ÉCOLOGIQUES DES PRAIRIES

3. Les pratiques agricoles en Baie de Somme sur un échantillon de 64 prairies (données campagne 2015 2017 – SMBS /Chambre d'Agriculture) :

		Pâturage seul	Fauche seule	Fauche et pâturage	Chargement annuel (UGB/an/ha)	Chargement instantané au printemps (UGB/ha)	Chargement instantané en automne (UGB/ha)	Fertilisation azotée (UN/ha)
Ensemble des prairies	2015	78%	9,5%	12,5%	1,40	2,59	2,44	49
	2017	81.5%	5.5%	16%	1.14	2.6	2,5	47
<i>Prairies humides hygrophiles</i>	2015	70%	10%	20%	0,96	1,82	1,44	31
	2017	62.5%	12.5%	25%	0.75	1.22	1.32	30
<i>Prairies humides méso-hygrophiles</i>	2015	77%	11.5%	11.5%	1,06	2,12	1,97	46
	2017	76%	9%	15%	0.88	2.24	2.06	44
<i>Prairies non humides mésophiles</i>	2015	90%	0	10%	2,25	3,80	3,80	63
	2017	88.5%	0	12.5%	1.78	3.91	3.77	58

Chiffres clés :

1,14 UGB/ha/an
de chargement
sur les prairies en
2017

47 unités d'azote
en moyenne

81% des prairies
uniquement
pâturée

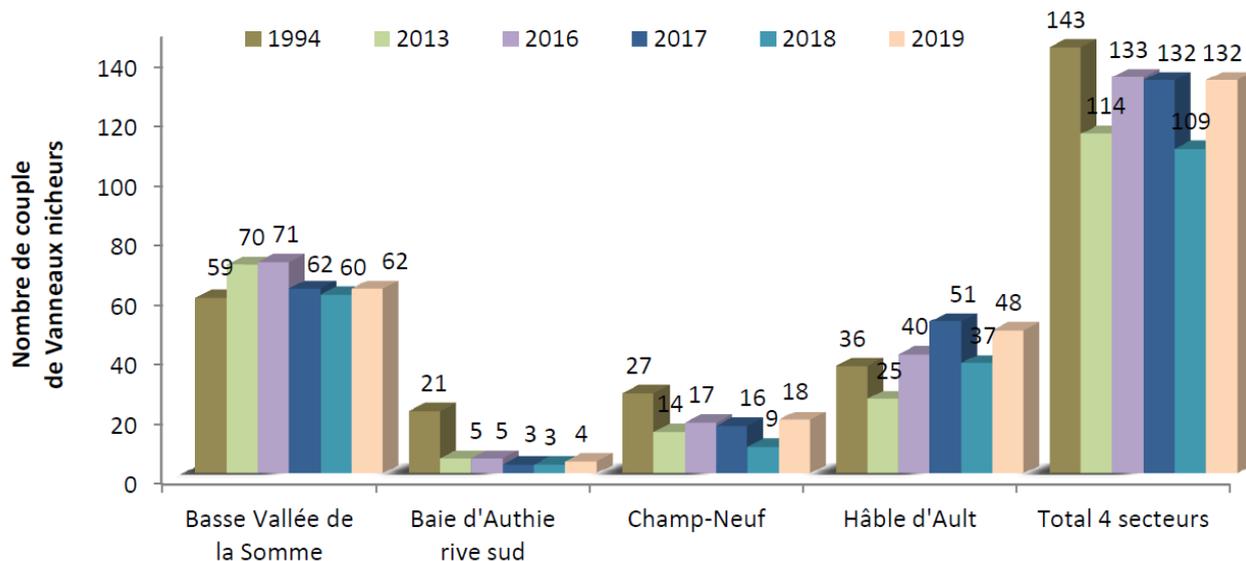
OBSERVATOIRE AGRO-ÉCOLOGIQUES DES PRAIRIES

4. Nidification du Vanneau huppé :

Suivie tous les ans par le SMBS sur 4 secteurs



Evolution du nombre de couple nicheurs de Vanneau huppé depuis 1994 :



- L'effectif global recensé sur les 4 zones est plutôt **stable** sur la période étudiée
- les Vanneaux ont tendance à se concentrer sur les secteurs qui leur sont le plus favorables
- **80% des couples recensés ont niché dans des parcelles en MAE** ou appartenant au Conservatoire du Littoral (CEL)



OBSERVATOIRE AGRO-ÉCOLOGIQUES DES PRAIRIES

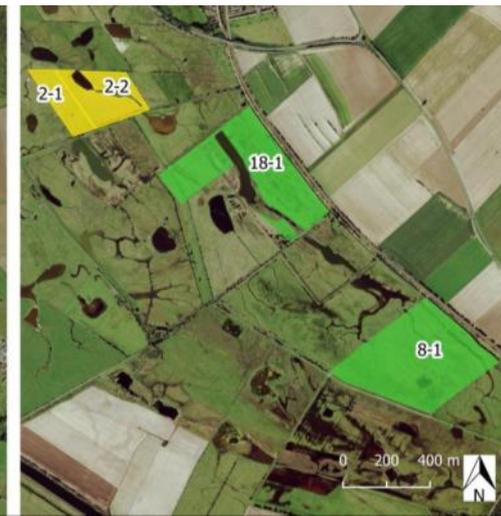
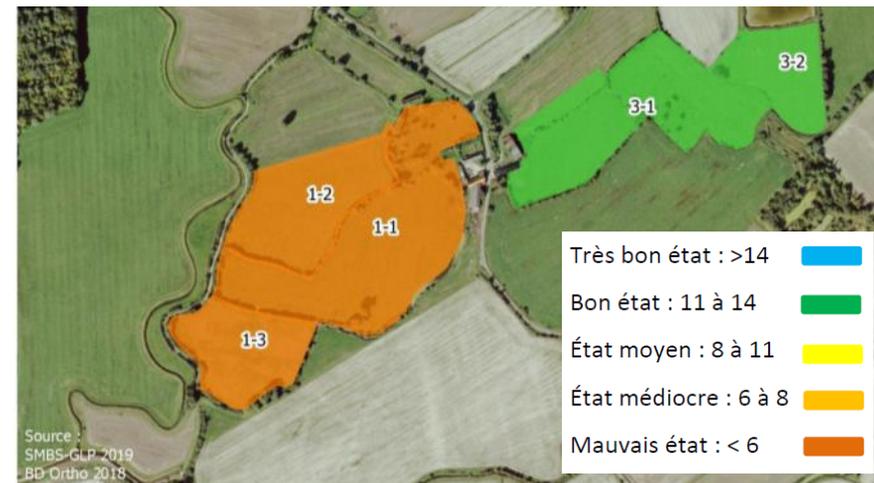
6. Suivis floristiques réalisés à l'échelle de 5 exploitations (lien patur'ajuste):

Méthode de l'indice de qualité phytocénotique des prairies mise en place avec le Conservatoire Botanique National de Bailleul

- 42 parcelles étudiées
- 50% des parcelles en état écologique bon à moyen
- 41 espèces d'intérêt patrimonial recensées

Résultats très positifs : des prairies en bon état retrouvées sur chaque exploitation

➤ **adéquation possible entre préservation de la biodiversité et viabilité économique**



OBSERVATOIRE AGRO-ÉCOLOGIQUES DES PRAIRIES

7. Suivis agro-écologiques de 12 prairies:

Suivi de 4 indice floristique réalisé tous les 2 ans par le SMBS

- 8 parcelles sur 12 voient leur diversité floristique augmenter entre 2017 et 2019 (*en lien avec une évolution des pratiques dans la plupart des cas*)
- 2 fois plus d'espèces dans les relevés situés en prairies non fertilisées par rapport aux prairies avec + de 100 UN



Parcelle 8—Herre les Rue à Rue

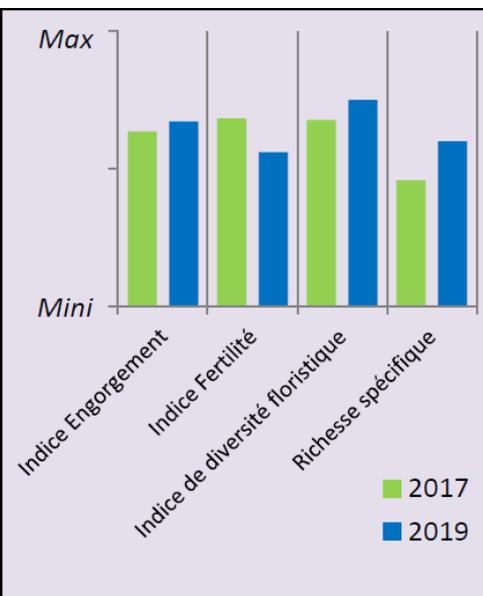
Typologie : méso-hygrophile - pâturage— MAEC ZH04

Description : prairie bocagère en bordure du marais de Herre entrecoupée de plats-fossés.

Pratiques : **2017**, 0 fertilisation et 1,14 UGB/Ha/an, **2019**, 0 fertilisation et 0.95 UGB/Ha/an

Type fonctionnel : **Ab** en 2017 et 2019— mélange de graminées productives précoces de petite taille et d'espèces plus tardives.

Evolution 2017/2019 : Une augmentation de la diversité floristique et de la richesse floristique est observée suite à la mise en place d'un pâturage plus tardif au printemps favorisant certaines espèces tardives.





OBSERVATOIRE AGRO-ÉCOLOGIQUES DES PRAIRIES

Intérêts- Succès

- Mise en place d'un outil de suivi du territoire formalisé avec une méthodologie reproductible
- Valorisation et interprétation d'un certain nombre d'études et de données existantes peu exploitées.
- Réalisation d'un état des connaissances sur les prairies du territoire
- Mise à jour régulière des données permettant d'être réactif en cas de besoin
- Evaluation de l'impact du programme sur le territoire et réorientation possible des actions

Limites- Difficultés

- Nécessité d'adapter le nombre, le choix des indicateurs et la taille des territoires suivis aux moyens disponibles
- Difficulté d'interprétation des résultats et plus particulièrement le croisement entre l'évolution des indicateurs écologiques et pratiques agricoles.



AMÉLIORER LA GESTION AGRO ÉCOLOGIQUE DES PROPRIÉTÉS PUBLIQUES A FORT ENJEUX BIODIVERSITÉ

Plus de 1500 ha de foncier publique (Conservatoire du littoral et propriétés communales) sont gérés par pâturage ou fauche:

- *20% des prairies du territoire et une majorité des cœurs de biodiversité*
- *une prise en compte des enjeux agricoles souvent secondaires par rapport aux enjeux de conservation écologiques ou aux objectifs cynégétiques*
- *un statut souvent précaire pour les éleveurs (convention annuelle, vente d'herbe, voir aucun statut ...)*

Promouvoir une vision agro-écologique en donnant plus de place aux éleveurs





ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES DANS LA GESTION DES MARAIS COMMUNAUX :

- appui à la mise en relation et au suivi des éleveurs
- rédaction de **notices de gestion** des marais partagées avec les différents acteurs (éleveurs, chasseurs, élus, ...) intégrant une partie « agro-écologique » afin de prendre en compte les besoins des éleveurs (aménagements pastoraux, besoins des animaux, ...) et clarifier les objectifs
- appui dans le montage de demande de subvention (N2000, ...) et pour le suivi de travaux de restauration

Accompagnement de 5 communes en cours (soit 300 ha pâturés)





GESTION DES TERRAINS DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL:

400 ha de terrains pâturés en convention avec 22 éleveurs locaux

- mis en place de **conventions pluriannuelles** de 5 ans renouvelables pour stabiliser les éleveurs et fourniture **d'équipements pastoraux fonctionnels** et en bon état (clôture, parc de contention, point d'abreuvement)
- Remise en pâturage de **surfaces abandonnées** depuis de nombreuses années : milieu dunaire, marais, ...
- Accompagnement technique en cours d'évolution pour mieux **adapter les pratiques en croisant les objectifs** des éleveurs et les objectifs de conservation (en lien avec patur'ajuste)
- **Suivi écologique approfondi** pour évaluer et ajuster

